



LOCATION SALLE MUNICIPALE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

Je soussigné _____, locataire de la salle des Fêtes d'HAIMPS pour la période du _____ au _____, déclare nommer _____ responsable désigné de la sécurité incendie.

Formation obtenue dans le domaine de la sécurité incendie :

Fait à HAIMPS, le _____.

Signature

Mme, M. _____, responsable désigné de la sécurité incendie certifie avoir pris connaissance des consignes et des différents organes de sécurité listés ci-dessous :

- Plan de l'établissement à l'entrée,
- Avis relatif au contrôle de la sécurité à l'entrée,
- Lieu de rassemblement en cas d'évacuation,
- Emplacement du téléphone et connaissance des numéros d'urgence,
- Emplacement et fonctionnement des extincteurs,
- Emplacement et fonctionnement des dispositifs de désenfumage,
- Emplacement des tableaux électriques et des dispositifs de coupure d'urgence électrique,
- Emplacement des arrivées et des dispositifs de coupure d'urgence gaz,
- Emplacement du défibrillateur,
- Contrôle du bon fonctionnement de l'éclairage de sécurité,
- Laisser accessible l'établissement aux services de secours,
- Laisser accessibles et utilisables les sorties de secours,
- Proscrire l'utilisation d'artifices, de flammes et de bougies,
- Utiliser avec précaution et selon les règles de l'art les appareils de cuisson,
- Ne pas démonter les ferme-portes et ne pas bloquer en position ouvertes les portes coupe-feu,
- Se mettre à disposition des sapeurs-pompiers quand leur présence est rendue nécessaire.

Fait à HAIMPS, le _____.

Mme, M. _____ responsable désigné de la sécurité incendie.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)